



APEDYS NOUVELLE-AQUITAINE
Association d'Adultes et de Parents d'Enfants **DYS**lexiques en Nouvelle Aquitaine

BULLETIN D'ADHESION 2021

ADHESION **RENOUVELLEMENT**

| |
|------------------------|
| NOM, Prénom : |
| Adresse : |
| Téléphone : |
| Email (en majuscule) : |

Vous êtes parents :

Nombre d'enfants dans la famille : __ garçons / __ filles

| Prénom | Date de Naissance | Trouble(s) DYS* | Classe |
|--------|-------------------|-----------------|--------|
| | | | |
| | | | |

* Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie, Dysphasie, Dyspraxie, Dysgraphie, Dysexécutif, TDA, TDA-H

Vous êtes professionnel confronté à la Dyslexie : Secteur **PRIVE** **PUBLIC**

Assistante Sociale Educateur Enseignant (maternelle, primaire, collège, lycée, autres)
 Médecin Neuropsychologue Orthophoniste Orthoptiste Psychologue Psychomotricien Autre

Comment avez-vous connu APEDYS NOUVELLE-AQUITAINE ?

Conférence Bulletin Presse Professionnel autres parents Internet Autre

Adhésion :

Les adhérents reçoivent à partir de la date d'adhésion :

- Les lettres aux adhérents (courrier ou courriel) ou bulletins de liaison,
- Le soutien de l'association APEDYS Nouvelle-Aquitaine dans leurs démarches, une écoute téléphonique,
- Un reçu conforme à la réglementation fiscale correspondant au montant de la cotisation ou du don qui permettra la réduction d'impôt.

Cotisation :

Simple : **20 €** - De soutien : **35 €** - Don libre (bienfaiteur) : _____ €
Etudiants, Jeunes Adultes Dyslexiques (18 à 25 ans), Elèves de l'Ecole d'Orthophonie : **5 €**

Réduction d'impôts :

Les cotisations et les dons des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé dans la limite de 20% de votre revenu disponible (Articles 200 du Code Général des Impôts).

Les cotisations et les dons des entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% du montant versé dans la limite d'un plafond de 5 pour mille du chiffre d'affaires annuel (Article 238 bis du Code Général des Impôts).

Possibilité de payer en espèce (à remettre en main propre à un membre du bureau de l'association) ou par chèque libellé à l'ordre « **APEDYS NOUVELLE-AQUITAINE** » et de l'envoyer à l'adresse suivante :

Association APEDYS Nouvelle-Aquitaine
DACAJ / Mairie de Saint Médard en Jalles
Place de l'hôtel de ville / CS 60022, 33167 Saint Médard en Jalles Cedex

A : Le : Signature :

Association d'Adultes et de Parents d'Enfants **DYSlexiques en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes**

(Association Loi 1901 d'Intérêt Général)

Troubles Spécifiques du Langage Ecrit/Oral - T.S.L.E. /O. -

Dyslexie, Dysorthographe, Dysgraphie, Dyscalculie,...

L'association **A.P.E.DYS Nouvelle-Aquitaine** représente les familles de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes



DACAJ / Mairie de Saint-Médard en Jalles, Place de l'Hôtel de Ville / CS 60022
33167 SAINT MEDARD EN JALLES CEDEX

Email : apedys.aquitaine@orange.fr

<https://www.apedysaquitaine.fr/>

Tél : 06.61.09.57.05

Une association n'est forte que par le nombre de ses adhérents



Parents, Enseignants, vous savez que cet enfant est intelligent, vif, intéressé

MAIS, il lui arrive :

Dès la maternelle, de présenter

- Un retard de langage oral
- des difficultés à mémoriser des comptines
- des difficultés à raconter les faits vécus

En Primaire, au collège, au lycée,

- de ne pas automatiser la lecture
- de confondre ou d'inverser des lettres,
- de peiner à déchiffrer les sons complexes
- de ne pas comprendre ce qu'il lit et de ne pas retenir ses leçons
- d'avoir une orthographe catastrophique
- d'avoir des difficultés en calcul
- d'être maladroit
- de travailler beaucoup sans que les résultats ne suivent
- de manquer de confiance en lui
- de manquer d'attention, d'avoir du mal à s'organiser et de rêver tout le temps

Si vous avez des doutes REAGISSEZ : NE PASSEZ PAS À COTE D'UNE DYSLEXIE

A des degrés de gravité plus ou moins sévères, la dyslexie est souvent liée à certains troubles associés pouvant engendrer des difficultés pour :

- l'acquisition du langage oral et des automatismes de la langue écrite
- l'orientation dans le temps et/ou dans l'espace
- la discrimination visuelle et/ou auditive
- la latéralisation
- la mémorisation à court et long terme
- l'attention
- la dysorthographe, la dyscalculie et la dysgraphie
- l'analyse et de mémoire séquentielle

Définition de la DYSlexie

Difficulté durable d'apprentissage du langage écrit et d'acquisition de son automatisme, chez des enfants intelligents et normalement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et de troubles psychologiques primaires.

Rarement isolée, mais très souvent associée à d'autres troubles « DYS », elle touche environ 6 % à 8 % des enfants scolarisés, appartenant à tous les milieux sociaux. Empêchant l'enfant de progresser sans aides et adaptations spécifiques (PPS, PAP, tiers temps), la **DYSlexie** peut, à l'âge adulte, rendre difficile son insertion socio-professionnelle.

**Enfants, Parents, Enseignants ne sont pas responsables de ce Trouble Spécifique du Langage Écrit (T.S.L.E.)
Mais ils ne doivent pas, ils ne doivent plus l'ignorer.**

Si vous avez des doutes REAGISSEZ

Parents :

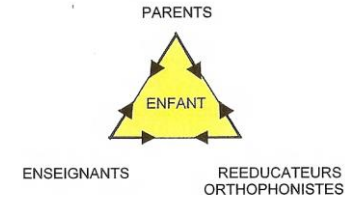
- Consultez votre médecin traitant et demandez-lui une prescription pour réaliser les bilans nécessaires : - Neuropsychologie, Orthophonie, Psychomotricité, Graphothérapie, Ergothérapie...

Enseignants :

- Faites part de vos observations aux parents et au médecin scolaire

Face à la **DYSLEXIE**, NE RESTEZ PAS SEUL

**PARENTS, ENSEIGNANTS, REEDUCATEURS,
ENSEMBLE AIDONS LES ENFANTS DYSLEXIQUES
ENSEMBLE, DONNONS-LEUR UN AVENIR**



La rééducation doit permettre à l'enfant dyslexique d'essayer d'apprendre à mieux compenser ses difficultés

APEDYS Nouvelle-Aquitaine c'est l'expérience depuis plus de 30 ans de parents *bénévoles*

assurant aux familles adhérentes :

- une permanence téléphonique
- des conseils personnalisés
- une aide à l'élaboration :
 - ▶ d'un **Plan d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.)**
 - ▶ d'un projet de vie pour le **Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S.)**
- des lettres ou courriel d'information

organisant pour tout public :

- la journée nationale des DYS - JND - au mois d'octobre aux alentours du **10/10 (DYS/DYS)**
- des conférences, des réunions d'informations à thèmes pour tout public
- des réunions d'information, de formation pour expliquer les troubles « **DYS** » pour les enseignants, dans les entreprises, dans les administrations ...